



ECOLE MUNICIPALE DE NATATION

SAISON 2018-2019

Présentation :

L'école Municipale de Natation a vocation à **apprendre les 4 nages** (Papillon, Dos, Brasse et Crawl).

Au fur et à mesure de l'acquisition des différentes techniques de nage, les enfants obtiennent un **bonnet blanc**, puis un **bonnet en bronze**, ensuite un **bonnet en argent** et enfin un **bonnet en or** quand les 4 nages sont maîtrisés !

Par ailleurs, au cours de l'année les enfants découvrent aussi d'autres activités aquatiques (**sauvetage aquatique, water-polo et plongeon**).

A l'issue de l'année, les enfants ont acquis **les bases de la natation**, et ils sont prêts pour rejoindre par la suite un club de Natation ou un club de Triathlon.

Les séances :

Elles se déroulent chaque mercredi pendant la période scolaire, et il y a deux groupes selon le niveau et/ou l'âge des enfants :

- Groupe 1 : 13h30 à 14h15
- Groupe 2 : 14h15 à 15h00

L'activité est encadrée par les Maître-Nageurs de la Ville d'Orange.

Critères :

- à l'attention des enfants nés (e)s entre **2008-2009-2010-2011**
- **être autonome** sur 15m au minimum
- Fournir un **certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation**
- **Tarif** : 120€ pour les Orangeois et 200€ pour les non Orangeois

► Les enfants viendront le mercredi 12 septembre à 13h30 afin que les Maîtres-nageurs vérifient l'autonomie des enfants sur 15m minimum, et organisent les groupes en fonction du niveau des enfants.

► Les groupes et horaires seront affichés à l'accueil le Jeudi 13 septembre à partir de 18h00.